

"Infos... Mairie"

N° 08 – 01/2022



3 Rue de la Vierge ☎ 03 84 20 40 84 📠 03 84 63 86 80

Courriel : contact@mairiehautduthem.fr

Site Internet : hautduthemchateaulambert.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h30
Les lundis, mardis & vendredis de 13h30 à 16h30 sur rendez – vous



Une nouvelle année
commence



Madame le Maire,
Les Membres du Conseil Municipal,
Les Employés Communaux de
Haut du Them-Château Lambert
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux
pour l'année 2022



Le Mot de Madame Le Maire

Cette année encore, les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, ce moment convivial de rencontres et d'échanges...

Plus que jamais, soyons vigilants en respectant les gestes barrières, les mesures sanitaires, malgré la vaccination pour que

« 2022 nous donne l'espoir d'un nouveau départ »

Après ces deux années de contrainte, je formule le vœu d'une belle et heureuse année à toutes et à tous et au nom du conseil municipal, des secrétaires et des agents communaux, je vous souhaite :

- ✚ le meilleur pour vous et vos proches, le bonheur dans vos familles,
- ✚ la réussite de vos projets personnels et professionnels,
- ✚ et un retour à la sérénité tout en gardant la santé.

Je souhaite la pleine réussite de nos défis en parfaite harmonie entre élus pouvant compter sur le personnel municipal, quotidiennement au service de la population.

Que tous, élus et employés, soient remerciés pour leur investissement au bon fonctionnement de la commune.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition.

Prenez bien soin de vous pour que, demain, nous puissions à nouveau partager ces moments de convivialité qui nous manquent tant actuellement.

Bien à vous,

Sylviane VALDENNAIRE



Informations Diverses

❖ Retour en 2021 :

Réparation du Pont de la Pile : 54782€ HT ⇒ 65738€ TTC

Vente de Bois pour 52000 € mais que seront les années à venir ?

Travaux en forêt : 11014€ HT ⇒ 12396€ TTC

Travaux de voirie : 25831€ HT ⇒ 30997€ TTC

Achat d'un tracteur d'occasion et ses équipements : 36550€ HT ⇒ 43860 TTC

(Avec déduction de la reprise de l'ancien)



Tous ces travaux ont fait l'objet de demandes de subventions.

❖ Projets en 2022 :

Création de nouveaux trottoirs : prolongement de la rue de la Croisette à la rue du Tissage...

Suite à Audit énergétique : isolation par l'extérieur du Bar/Restau/Epicerie...

Création d'un projet pédagogique « **citoyens en herbe** » sur le quai en soutien avec le PNRBV par Marie-Hélène...

Et entretien bâtiments, voirie, etc...

❖ Mouvement de Personnels :

Après 15 ans au service de la commune comme secrétaire à l'agence postale communale (APC) et comme responsable à la Maison France Services (FS) , Rosianne a demandé une disponibilité d'un an pour raisons personnelles.

Qu'elle soit remerciée pour son accueil et tous les services rendus à beaucoup d'entre nous.

Que cette « pause » lui apporte sérénité et bonheur.

Prisca ayant exercé 6 mois en 2020 et participé au recensement et à diverses fonctions, c'est tout naturellement que j'ai accepté sa candidature. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Julien, agent technique depuis 9 ans, a demandé une mutation vers une commune des Vosges.

Je tiens également à le remercier pour les services rendus à la commune et à ses habitants, hiver comme été !

Que ce changement lui apporte entière satisfaction !

Nous avons des candidatures, mais son remplaçant n'est pas encore désigné...certainement fin janvier début février.

❖ Démographie :

Au dernier recensement, la population compte **449 habitants**.

Un chiffre en très légère hausse...

En 2021, le taux de mortalité est égal à celui de la natalité : nous avons eu la joie d'accueillir **5 enfants** nés au cours de l'année. Félicitations aux parents, ils garantissent le renouveau du village et de notre pays.

Deux mariages ont été célébrés, dont un couple avec enfants réside dans la commune. Tous nos vœux de bonheur et de prospérité.

Malheureusement **5 décès** ont endeuillé notre communauté. Nous adressons nos pensées attristées aux familles dans la peine.

❖ Déneigement :

L'hiver s'est installé...Les chasse-neiges parcourent les routes de bon matin pour « ouvrir » les voies. Les chauffeurs font tout leur possible...

Comme beaucoup de communes de montagne, le déneigement s'effectue de 5h à 20h. Avec le nouveau tracteur, nous espérons améliorer ce service, nos agents ne peuvent pas être partout en même temps et il est regrettable qu'ils soient interpellés pour incompétence ou autres remarques désagréables !!! De même qu'ils ne peuvent dégager chaque entrée, il est rappelé que chaque riverain doit déblayer son trottoir ou son entrée de domicile !

Et, pour faciliter, leur passage, il est urgent de couper arbres et arbustes le long des routes. Chargés de neige, ils plient et cassent.

Les employés sont obligés de couper les branches au moyen d'une tronçonneuse pour ne pas casser le matériel ou même de se blesser.

Un courrier a déjà été adressé aux riverains, sans résultats...si rien n'est fait, nous serons obligés d'engager une entreprise et d'adresser la facture aux propriétaires... Merci de votre compréhension.

Sylviane VALDENNAIRE

❖ Un coin de la nature à partager :

Notre commune a répondu à un appel à projet « jeunes » du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et a été retenue pour son dossier « Petit coin de biodiversité à partager à Haut-du-Them ». Durant toute l'année 2022, les enfants, mais aussi toutes personnes qui souhaitent participer, pourront vivre des animations « nature » et mettre la main à la pâte pour transformer l'ancien quai du tacot.



Au programme : créer des jardins en carré, un petit verger, une jachère fleurie, un abri à insectes, une chenille à fleurs... sans oublier le retour du terrain de pétanque / Mølkki, un sentier pieds nus et des tables de pique-nique. Ce lieu se veut évolutif et pourra s'étoffer sur plusieurs années.



Nous avons à cœur de recréer un espace convivial de rencontres et de partages où chacun pourra venir en famille ou entre amis. La Maison de la Nature des Vosges Saônoises nous accompagnera pour les animations pédagogiques qui auront lieu les samedis et seront encadrées par Marie-Hélène Moritz.

Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06 80 73 83 60.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal un programme des animations proposées et un bulletin d'inscription pour vos enfants de 6 à 17 ans.

Les plus petits (2-5ans) pourront venir accompagnés de leurs parents pour profiter également des activités.

Nous comptons vivement sur votre participation, tous les savoir-faire sont les bienvenus.

Marie-Hélène MORITZ

Infos des Adjoint

1^{ER} ADJOINT

Bonjour à tous,

L'année 2021 s'en est allée, 2022 la remplace, je tenais à vous présenter une bonne et heureuse année à tous.

Dans la continuité de la rénovation de restaurant, la Société Presta plus a achevé la plâtrerie.

Nous allons maintenant faire appel à un architecte afin de poursuivre les travaux dans le respect des préconisations de l'audit énergétique réalisé par BE OPTIM'HOME.

Ces démarches sont nécessaires et permettent la réhabilitation dans un bon rapport qualité / budget.

Concernant les logements de la commune au Presbytère, ils sont tous occupés le dernier sera emménagé en mars. Pour les personnes intéressées il reste un logement au-dessus de l'ancienne poste et un qui se libère au-dessus de la mairie. Vous pouvez vous rendre en mairie pour toutes informations.



Ludovic VERBAERE

VOIRIE & SIGNALISATION & FORÊT

⇒ VOIRIE :

2021 s'en est allé, sur nos routes, les travaux prévus sont pratiquement terminés. Il reste la mise en place de cunettes impasse du Tacot pour récupérer



Route du Maillebourg

l'eau qui descend du coteau et rue du Maillebourg devant l'ancienne menuiserie Guerre.

L'entreprise Valdenaire est à l'œuvre en ce début d'année pour terminer.

Les travaux 2022 devront être décidés au prochain budget, pour une mise en œuvre cet été !



Impasse du Tacot

⇒ SIGNALISATION :

Comme annoncé dans le dernier numéro, des numéros de maison sont disponibles à la Mairie. Vous pouvez les récupérer muni de votre lettre, aux heures d'ouverture.

⇒ FORÊTS :

Dans nos forêts, des parties de route, des chemins et des fossés sont détériorés par le passage des engins de débardage ou de transport du bois. Nous attendons des entreprises concernées une remise en état aussitôt le travail terminé.

De même, le dépôt des grumes ou de bois sur les places, le bord des routes ou les parkings doivent faire l'objet de demande à la Mairie. Les écorces, branches ou restes de bois doivent impérativement être enlevés. Merci de votre civisme pour que nos forêts, qui souffrent depuis plusieurs années, restent tout de même propres et en bon état.

Claude LAMBOLEY

FLEURISSEMENT & ILLUMINATIONS 2022

Comme l'année dernière, les prix ne pouvant être remis en main propre, les diplômes et les bons d'achats seront à retirer directement à la **mairie**.

Un courrier sera envoyé aux **10 premiers** de chaque catégorie pour les lauréates et lauréats des concours des maisons fleuries et des maisons illuminées.

Je citerai les **5 premiers** de chaque catégorie :

1^{er} Prix Fleurissement

Evelyne & Roger TOURDOT



1^{er} Prix Illumination

Sylvie & Pascal BOLOT



PRIX FLEURISSEMENT :

1. Mme & M. TOURDOT Roger et Evelyne : une coupe et un bon d'achat de **70€**
2. Mme & M. WEINBISSINGER Auguste et Marie-Claire : un bon d'achat de **50€**
3. Mme & M. LASSUS Guy et Marie-Ange : un bon d'achat de **30€**
4. Mme & M. DAVAL Marcel et Denise : un bon d'achat de **20€**
5. Mme & M. FOCKI Jacky et Annette : un bon d'achat de **15€**

👉 PRIX ILLUMINATIONS 2022 :

1. Mme & M. BOLOT Pascal et Sylvie : une coupe et un bon d'achat de **70€**
2. Mme & M. LASSUS Guy et Marie-Ange : un bon de **50€**
3. Mme & M. LAMBOLEY Rodolphe et Chantal : un bon de **30€**
4. Mme & M. GALMICHE Bernard et Béatrice : un bon de **20€**
5. Mme & M. VALDENAIRE Christophe et Valérie : un bon de **15€**

Merci aux membres du jury qui ont permis d'établir une fois de plus ce classement.

Le jury de la route des Villes et Villages fleuris nous a classés **1^{er}** pour le fleurissement et également **1^{er} pour les décorations de Noël** sur **7** qui y participent, au titre des communes de 0 à 500 Habitants. Bravo !

Suite à notre inscription, le jury départemental de la route des Villes et Villages fleuris nous a remis un bon d'achat d'une valeur de **60€** à dépenser aux serres de Barges et un panier comprenant diverses plantes vivaces qui intégreront nos massifs floraux

Félicitations à tous les récipiendaires et à tous ceux qui ont fleuri ou illuminé notre village, sans oublier **les précieux bénévoles** qui, malgré ces temps difficiles, ont permis de réaliser les nouveaux décors de Noël, sans oublier de remercier le travail des employés communaux (**Julien et Sylvain**)



Meilleurs Vœux à toutes et tous, Bonne et Heureuse Année !

Jean Michel GENEY



Prix remis par le jury de la Route des Villes et Villages Fleuris



Prix remis par le Concours Départemental de la Route des Villes et Villages Fleuris

Jean-Michel GENEY

Elections 2022 : Inscriptions :

Les élections présidentielles auront lieu :

1^{er} tour le 10 avril 2022 et le 2^{ème} le 24 avril 2022.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, en ligne sur le site

« www.service-public.fr » jusqu'au 2 mars 2022, et en mairie ou par courrier jusqu'au 4 mars 2022.

Les élections législatives se dérouleront :

1^{er} tour le 12 juin 2022 et le 2^{ème} le 19 juin 2022.

Même protocole : inscriptions en ligne jusqu'au 4 mai 2022 et en mairie ou par courrier jusqu'au 6 mai 2022.

Délibérations du Conseil Municipal

Le décembre 2021 :

- ✓ 135 : ONF : assiette et destination des coupes 2022,
- ✓ 136 : Vente de l'école de Belmont,
- ✓ 137 : Indemnités du maire à partir du 01/01/2022,
- ✓ 138 : Poste d'accroissement d'activité en administratif 24H/semaine,
- ✓ 139 : Demande de subvention pour achat de tracteur et son équipement pour déneigement,
- ✓ 140 : Admission en non-valeur au budget communal,
- ✓ 141 : DM au budget - virements de crédits,
- ✓ 142 : DM au budget communal - ouvertures de crédit,
- ✓ 143 : Convention CDG 70,
- ✓ 144 : Création d'un poste d'adjoint technique à temps plein.

Vous pouvez consulter les délibérations et comptes rendus sur le site internet de la commune.

❖ PETITS RAPPELS :

✚ Location Mairie :

2 logements sont disponibles à la location :

- un situé rue de la Libération et
- un au-dessus de la Mairie à partir du 1^{er} février 2022



Pour plus de renseignements, contacter la mairie de Haut du Them-Château Lambert :

Téléphone 03 84 20 40 84

Courriel : contact@mairiehautduthem.fr

✚ Civilités :

Les propriétaires de chiens ont **l'obligation de ramasser les déjections canines** de leurs animaux, qui sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Rien de plus désagréable que de marcher en regardant où mettre les pieds !
Tout chien en dehors des propriétés doit être tenu en laisse...



A votre service pour tous documents administratifs

Martine et Prisca



HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT

hautduthem@france-services.gouv.fr

Tel : 03.84.20.40.84

3, rue de la Vierge

70440 HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT

⇒ HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Prisca et Martine vous accueillent ponctuellement :

- Du lundi au samedi de 8h30 à 11h 30.

Et sur RDV :

- Les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 16h30 et du temps de midi exceptionnellement.

Si après étude du dossier, un temps de réalisation estimée est trop

⇒ SERVICES GRATUITS & ESPACE DE CONFIDENTIALITE

Les 2 agents d'accueil

- Vous écoutent et vous informent
- Vous accompagnent dans vos démarches
- Vous procurent les formulaires nécessaires
- Vous aident à remplir les dossiers
- Vous mettent en relation avec les opérateurs
- Vous guident dans les téléprocédures

SOCIAL/FAMILLE/SANTE

Mise en relation avec les services de la Solidarité Départementale
Partenariat CAF – MSA – CPAM – CARSAT (service social)

- RETRAITE

Partenariat CARSAT (service Retraire) - MSA

- EMPLOI

Partenariat avec Pôle Emploi – Mission Locale

- VIE QUOTIDIENNE


Accès libre ou accompagné aux téléprocédures ANTS
(Certificat d'immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport)
Aide à la création d'un compte des impôts par internet


- AUTRES

Rendez-vous Visio pour la CAF
Photocopies, impressions depuis clé USB ... gratuites
Mise à disposition d'un ordinateur avec possibilité d'impression
Cartes avantages jeunes gratuites pour les jeunes habitant la commune de Haut du Them – Château Lambert
Animations proposées tout au long de l'année (formations, info)

Documents Jointés au Bulletin Municipal :

 Bulletin semestriel de la Communauté de Communes des 1000 Etangs.

 Calendriers du Ramassage des Ordures Ménagères (**les lundis**) et des Bacs Jaunes (**les vendredis, semaines paires**) à déposer chaque veille au soir du passage.

 Une affiche du projet « Jeunes » avec programme et un coupon détachable pour les inscriptions.



HORAIRES OFFICE DU TOURISME :



03 84 63 22 80 / 03 84 49 32 97
contact@les1000etangs.com
www.les1000etangs.com

HORAIRES OFFICE DE TOURISME DES 1000 ETANGS FAUCOGNEY - MELISEY

Période mai 2021

Du Mardi au Vendredi
09h00 - 12h30
13h30 - 17h30

Samedi
09h00 - 12h00

Fermé les dimanches et les
lundis



LES 1000 ETANGS



HORAIRES DECHETTERIE: (Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture)

⇒ **TERNUAY** : Lieudit du « Ruisseau Jannot aux Etroitures - 70270 Ternuay - ☎ 03 84 63 27 04

↳ Horaires d'été : 1^{er} Mars au 31 Octobre

Mardi & Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

↳ Horaires d'Hiver : 1^{er} Novembre au 28/29 février

Mardi & Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

↳ **Veillez-vous munir de votre carte**

⇒ **MELISEY** : rue du Cimetière - 70270 Melisey - ☎ 03 84 63 27 04

↳ Horaires d'été : 1^{er} Mars au 31 Octobre

Lundi : de 13h30 à 18h00

Mercredi, vendredi & samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

↳ Horaires d'Hiver : 1^{er} Novembre au 28/29 février

Lundi : de 13h30 à 16h30

Mercredi, vendredi & samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



Le Ménil d'Amont

Mairie France Services

3 rue de la Vierge

70440 Haut du Them-Château Lambert

Téléphone : 03 84 20 40 84

E-mail : contact@mairiehautduthem.fr

